

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 6 avril, à 18H15,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle d'honneur
de la mairie sous la présidence de Madame LARCHER, Maire

Etaient présents :

MM. et Mmes LARCHER, HELLE, BOUR, KHELIFI, ROY, MARLIN Maires Adjoints
MM et Mmes SALOME, ABDOUN SONTOT, PRUNIAUX, CRELIER, GARNIER, OUASSIN,
MOUROT, HERMANN, QUEIROS, THOMAS, GOUGEON, BARTHOULOT, MARCHET,
ROUSSE et SAMBOL Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir : Mr NATALE à Mr ROY, Mr OSER à Mme LARCHER, Mme DE KONINCK
à Mme KHELIFI, Mr LARBI à Mr HELLE, Mr FURRER à Mme BARTHOULOT.

Etaient absents : Mmes EL MOUSSAFER, MAKSIMOVIC et Mr KUNTZ

A été élue secrétaire de séance : Mme Fatima KHELIFI

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 29 mars 2018	Jeudi 12 avril 2018	En exercice	29
		Présents	21
		Votants	26

2018/2/4

Subventions aux associations

Rapporteur : Madame le Maire

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'accorder les subventions suivantes :

Association	Aide à la première inscription 2018 (15 € par jeune)	Subvention courante accordée en 2018	Subvention exceptionnelle accordée en 2018
Aéroclub Jean Mermoz		40,00	
Amicale des Algériens		180,00	
Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers	75,00	225,00	
Amicale des Marocains		180,00	
Amicale des Vosgiens		100,00	
Amicale Ecole des Marronniers		2 590,00	
Amicale Ecole Louise Michel - Elémentaire		710,00	
Atelier des Remp'Arts		80,00	
Comité de quartier de la Voinaie		4 000,00	
Coopérative Ecole Louise Michel - Maternelle		500,00	
Coopérative Ecole Pergaud		690,00	

Coopérative Moulin des Prés		480,00	
Croix-Rouge Française - Délégué, Belfort		4 200,00	
Delle Camping Caravaning		100,00	
La Plongeotte	300,00	500,00	
Les Amis de l'Orgue		180,00	
LP DELLE (forum info)			500,00
<i>SRD - Athlétisme</i>		2 500,00	
<i>SRD - Section Judo</i>		4 000,00	
<i>SRD - Section Plongée</i>		950,00	
<i>SRD - Section Tennis</i>		5 700,00	
<i>SRD - Section Tir</i>		3 000,00	
<i>SRD - Section Basket</i>		9 000,00	
UNAAPE		180,00	
Union Delloise		6 500,00	
Union Delloise - Ecole de musique		22 900,00	
Volley Loisir Delle		150,00	

Madame le Maire rappelle que les subventions concernant les SRD sont versées à l'entité mère « Sports réunis dellois » et non directement aux sections de cette association. Le montant annuel total dépassant 23 000 euros, il convient de signer une convention d'objectifs et de moyens avec cette association

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire,

DECIDE d'allouer les subventions figurant au tableau ci-dessus

RAPPORT ADOPTE A L'UNANIMITE

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention à intervenir avec les Sports réunis dellois, annexée au présent rapport.

ADOPTE A L'UNANIMITE

La Maire soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et le Compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie conformément à la législation en vigueur.
La Maire,